

Conseil scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales

Recommandation

Sur la communication des sections relative aux concours de recrutement des chercheurs

Après avoir entendu les Présidents de section et constaté la diversité des procédés de sélection des candidats à l'audition et des procédures de recrutement (critères, désignation des rapporteurs, organisation des jurys, etc.) comme de retour aux candidats non recrutés, le CSI de l'InSHS recommande la mise en œuvre d'une réflexion collégiale de l'InSHS et des Sections du Comité National sur la possibilité d'une homogénéisation des pratiques et sur le cadre juridique susceptible de permettre davantage de communication vis-à-vis de la communauté scientifique, indispensable à une véritable égalité de traitement entre les candidats. Le savoir-faire du CNRS en matière de recrutement des Ingénieurs et Techniciens peut être une source d'inspiration en la matière.

Cécile MICHEL
Présidente du CSI InSHS

Recommandation adoptée le 22/09/2015
NBR votants : 15 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- **M. Alain FUCHS**, Président du CNRS.
- **M. Patrice BOURDELAIS**, Directeur de l'InSHS.
- **M. Philippe BUTTGEN**, Président de la CPCN.
- **M. Bruno CHAUDRET**, Président du Conseil scientifique.
- **Les présidents de section** : M. Georges DI SCALA Président de la section 26, M. Bruno MAUREILLE Président de la section 31, M. Pierre MORET Président de la section 32, Mme Claire MOURADIAN Présidente de la section 33, Mme Anne REBOUL-MOESCHLER Présidente de la section 34, M. Philippe BÜTTGEN Président de la section 35, M. Philippe COULANGEON Président de la section 36, M. Jean-Benoît ZIMMERMANN Président de la section 37, M. Marc ABELES Président de la section 38, M. Denis ECKERT Président de la section 39, M. Christophe JAFFRELOT Président de la section 40, Mme Christiane WEBER Présidente de la CID 52, Mme Cécile MEADEL Présidente de la CID 53.